

## PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Médecin chef de Pôle : Dr PINGAUD

Cadre supérieur de santé: J. DI LORETO

Secrétariat : 03 80 42 48 31

### COORDONNÉES DES STRUCTURES DE SOINS

#### • DIJON

Le Prisme (HDJ\*) 03 80 42 54 27

La Fontaine aux Berlingots (CMP\*\*/CATTP\*\*\*/HDJ) 03 80 68 08 78

Les Rondeaux (CMP/CATTP/HDJ) 03 80 28 06 10

Upsilon (CMP/CATTP) 03 80 28 07 98

Arpège (CATTP/HDJ) 03 80 42 49 53

Adosoins (HDJ) 03 80 42 54 15

#### • GENLIS

Simone Veil (CMP/CATTP/HDJ) 03 80 47 97 70

#### • BEAUNE

Arlequin (CMP/CATTP/HDJ) 03 80 25 02 90

L'Ombrelle (CMP/CATTP/HDJ) 03 80 24 45 31

\* HDJ : Hôpital de Jour

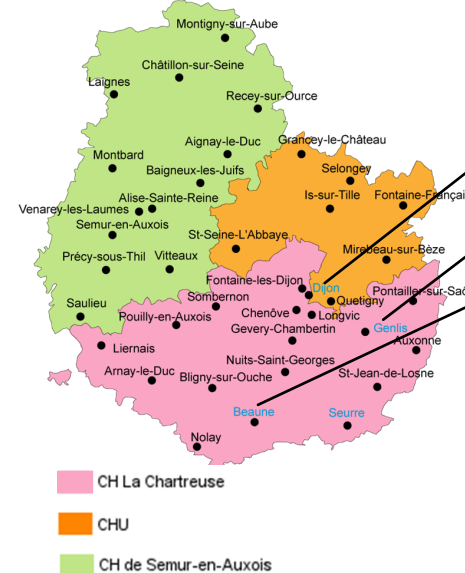
\*\* CMP : Centre Médico-Psychologique

\*\*\* CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

# L'unité pédagogique spécialisée

L'unité pédagogique spécialisée du CH La Chartreuse est une équipe d'enseignants spécialisés, répartie sur le Sud de la Côte-d'Or. Elle accueille des jeunes de 3 à 17 ans, scolarisés ou non.

Le pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent met tout en œuvre pour offrir une organisation des soins la plus adaptée aux besoins et à la répartition géographique de la population. Il est composé de treize structures de soins, réparties sur Dijon et le sud de la Côte-d'Or.



L'unité pédagogique est présente dans les structures suivantes :

**Dijon : Le Prisme, La Fontaine aux Berlingots, Les Rondeaux, Upsilon, Arpège, Adosoins**

**Genlis : Simone Veil**

**Beaune : Arlequin, L'Ombrelle.**

Le bureau du directeur pédagogique est situé au CH La Chartreuse.

Contact :  
Directeur pédagogique : F. VITTOT  
03 80 42 48 34  
francois.vittot@chlcdijon.fr

Tout accompagnement pédagogique est initié par le médecin pédopsychiatre, dans le cadre d'une prescription médicale.

## LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ EN STRUCTURE DE SOINS

- Favoriser la structuration ou la restauration du statut d'élève,
- Restaurer l'estime de soi (remise en confiance),
- Apporter une aide méthodologique et organisationnelle,
- Accompagner les apprentissages scolaires dans le cadre des acquisitions des compétences du socle commun,
- Repérer les éventuels troubles cognitifs liés ou non aux difficultés psychiques (bilans pédagogiques).

## LES MOYENS

- Salle de classe dans chaque structure de soins,
- Prises en charge individualisées ou en petits groupes,
- Travail d'équipe avec les personnels soignants de la structure.

## L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Évaluation des capacités, des difficultés et des besoins (observation, bilan),
- Projets pédagogiques personnalisés,
- Travail adapté selon les besoins de chaque élève.

## LE PARTENARIAT

- Liens avec les établissements scolaires fréquentés par les élèves (**sous réserve de l'accord parental**),
- Liens avec les référents de scolarité de l'Éducation Nationale,
- Contacts avec divers professionnels intervenant éventuellement dans le déroulement de la scolarité de l'enfant (assistantes sociales, psychologues,...),
- Participation aux réunions d'équipe éducative, d'équipe de suivi de scolarité...

## POUR CONCLURE...

